

www.chevaux-normandie.com

LE LABEL

ENVIRONNEMENTAL

DE LA FILIÈRE ÉQUINE

PREND NAISSANCE

EN NORMANDIE !



Contact presse :

Michèle FRÊNÉ | Mathieu BOYER
Agence Michèle Fréné Conseil
5, Rue des Mazorettes - 14000 CAEN
Tél. 02 31 75 31 00
mfc@michele-frene-conseil.fr
www.michele-frene-conseil.fr

DOSSIER

DE PRESSE

Sommaire



p. 3

01.

**Avec EquuRES,
les professionnels du cheval
s'engagent pour l'environnement**

Elaboré à l'initiative du Conseil des Chevaux de Basse-Normandie, le label EquuRES est la première marque environnementale spécifiquement dédiée à la filière équine.

02.

Un enjeu d'avenir pour la filière équine

Lancé en Basse-Normandie, terre du cheval par excellence, le label EquuRES a vocation à devenir une référence internationale. Entretien avec Paul Essartial, président du Conseil des Chevaux de Basse-Normandie, et Hubert Honoré, vice-président du Syndicat des éleveurs de chevaux de sang.



p. 5



p. 7

03.

**Le label EquuRES :
une ambition, trois niveaux**

Le label repose sur une grille d'évaluation à trois échelons (« engagement », « progression » et « excellence ») qui invite chaque structure labellisée à améliorer à son rythme ses performances environnementales.

04.

Ils ouvrent la voie...

Centres équestres, élevages, centres de formation, écoles d'équitation, écuries de compétition, trot, galop, loisir : les premières labellisations EquuRES témoignent de la diversité des structures engagées dans cette démarche environnementale innovante. Rencontre avec les six premières entreprises labellisées...



p. 9

1. Avec EquuRES, les professionnels du cheval s'engagent pour l'environnement

Elaboré à l'initiative du Conseil des Chevaux de Basse-Normandie, le label EquuRES est la première marque environnementale spécifiquement dédiée à la filière équine.

« Equus » comme cheval, « RES » comme respect

Déposé à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), le terme « EquuRES » associe « Equus », racine latine du mot cheval, et « RES », symbole du respect de l'environnement et de la responsabilité sociétale des entreprises. Quant aux deux « u » de EquuRES, ils symbolisent l'équilibre recherché entre l'homme, le cheval et l'environnement. Préparé depuis plusieurs années et lancé début 2014, le label EquuRES est la première marque de qualité environnementale spécifiquement adaptée à la filière, dans toutes ses composantes et sa diversité : centres équestres, centres d'entraînement aux courses de galop et de trot, élevages, écuries de compétition...

Apparue à la fin des années 1980, la notion de « développement durable » s'est peu à peu imposée à l'ensemble des activités humaines : tous les secteurs de la vie économique et sociale sont aujourd'hui concernés, y compris, bien entendu, les activités agricoles, auxquelles se rattache la filière équine. C'est pourquoi, face aux demandes croissantes de la société, et aux exigences réglementaires qui en découlent, le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie a souhaité mettre en place « EquuRES », un programme d'actions en faveur du développement durable dans la filière équine. Pour obtenir le label EquuRES, les candidats s'engagent sur la préservation des ressources naturelles, l'approvisionnement local pour l'alimentation et la litière, le bien-être animal, la limitation de l'impact des transports, la maîtrise de l'énergie, la préservation des paysages et de la biodiversité, la valorisation du fumier et des déchets, le bon entretien des bâtiments. Tout cela, bien sûr, passe par la nécessaire sensibilisation des parties intéressées.

Le respect de ces engagements est vérifié par des évaluateurs qualifiés, mandatés par le Conseil des Chevaux : ils s'appuient pour ce faire sur un référentiel rigoureux, selon une liste de règles et de critères définis et mesurables. L'originalité d'EquuRES est qu'il repose sur une grille d'évaluation à trois échelons : **ENGAGEMENT**, **PROGRESSION**, et **EXCELLENCE**, dans le sens croissant d'exigence. Ainsi, chacun est encouragé à améliorer, à son rythme, ses performances environnementales.

Six structures, de tailles et d'activités variées, représentatives de la diversité de la filière, ont déjà été labellisées en Basse-Normandie. L'ambition d'EquuRES est de devenir rapidement la référence nationale, voire internationale, en matière d'excellence environnementale dans la filière équine.



**Avec EquuRES,
les professionnels du cheval
s'engagent pour l'environnement**

Le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie



CONSEIL DES CHEVAUX
DE BASSE-NORMANDIE

Association loi 1901 créée en 1997, le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie (CCBN) rassemble l'ensemble des professionnels de la filière équine au niveau régional, avec la volonté d'impulser une dynamique collective et raisonnée pour ce secteur. La Basse-Normandie, novatrice dans ce domaine, a fait école puisque depuis 1988, 21 Conseils des Chevaux se sont créés partout en France, relayant les projets des socioprofessionnels du cheval dans leur région.

Les missions du CCBN :

1. Au sein de la filière équine :

- Rassembler les différents secteurs de la filière équine et favoriser leur collaboration,
- Coordonner les initiatives et les actions engagées au sein de la filière,
- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'ensemble pour la filière (projet territorial des Jeux Equestres Mondiaux 2014, projet de Pôle d'Excellence Rurale du Pays Saint-Lois, action locale de développement social avec la MSA, charte qualité emploi formation, nouvelle maison du cheval...)

2. En relation avec l'extérieur :

- Représenter l'ensemble de la filière équine et relayer ses projets auprès des institutions publiques (de l'Europe, de l'Etat, des collectivités territoriales ...) et privées,
- Faire connaître la filière équine et la promouvoir dans toutes ses dimensions (économique, sociale, environnementale, sportive, éducative, technique, scientifique, culturelle ...).

Le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie est dirigé par **Nicolas Bourgault**.

Contact

Conseil des Chevaux de Basse-Normandie

La Maison du cheval

6, Avenue du Maréchal Montgomery - 14000 CAEN

Tél. 02 31 27 10 10

contact@chevaux-normandie.com

www.chevaux-normandie.com

2. Un enjeu d'avenir pour la filière équine

Lancé d'abord en Basse-Normandie, terre du cheval par excellence, le label EquuRES a vocation à devenir une référence internationale. Entretien avec Paul Essartial, président du Conseil des Chevaux de Basse-Normandie, et Hubert Honoré, vice-président du Syndicat des éleveurs de chevaux de sang.

« Valoriser ce qui fait le cœur de notre métier »

C'est un fait : dans tous les secteurs de la vie économique, les exigences réglementaires et sociétales en matière de développement durable vont croissant. L'agriculture, et avec elle la filière équine, n'y échappent pas.

« *La filière équine a ses spécificités* », constate Paul Essartial, président du Conseil des Chevaux de Basse-Normandie. Et pourquoi en Normandie ? « *Parce que cette région est par excellence la terre du cheval : nous nous devons d'être les premiers au monde à créer un tel label !* » Il existait un risque que ce nouveau cadre réglementaire soit mis en place sans que les professionnels y soient véritablement associés : « *C'est pourquoi nous, les professionnels, avons préféré anticiper et élaborer nous-mêmes un référentiel.* »

« *Si ce n'est pas nous qui le faisons tout de suite, confirme Hubert Honoré, vice-président du Syndicat des éleveurs de chevaux de sang de France depuis trois ans, cela nous sera probablement imposé par la réglementation, comme cela a été le cas pour les agriculteurs.* » Il était donc tout naturel que le Conseil des Chevaux, au nom de la filière toute entière, se penche sur ces questions : « *Cela fait déjà trois ou quatre ans que nous y travaillons, et nous avons déjà*

obtenu des avancées importantes. »

Un exemple : « *La création d'une usine de méthanisation près de Gacé, dans l'Orne. C'est une manière innovante de recycler le fumier des élevages alentour tout en produisant de l'énergie.* »

Référence

Au sein du Syndicat des éleveurs, Hubert Honoré préside la commission « internationale », un poste clé puisque la France va prendre prochainement la direction de la fédération européenne des éleveurs. Ce sera une belle occasion de faire connaître le label EquuRES à grande échelle, d'expliquer que la profession a tout intérêt à travailler elle-même sur l'amélioration de ses pratiques, du point de vue de la préservation de l'environnement et du développement durable. EquuRES, en effet, ambitionne de devenir une référence au niveau national, puis européen :

« *Ce label, explique Paul Essartial, sera une reconnaissance à Bruxelles, qui ne reconnaît que les filières organisées. En le créant, nous montrons que nous sommes capables de nous organiser.* » C'est aussi un moyen de parler aux nombreux investisseurs étrangers en Normandie, une manière de leur dire : « *Vous voulez connaître les bonnes pratiques en matière de protection d'environnement ? Les voici.* »

→ ENTRETIEN AVEC ...



**Paul
ESSARTIAL**

Président du Conseil
des Chevaux
de Basse-Normandie



CONSEIL DES CHEVAUX
DE BASSE-NORMANDIE

Un enjeu d'avenir pour la filière équine

Voulu par et pour les professionnels, comment le label est-il accueilli, à l'heure de sa mise en œuvre concrète, au sein de la filière ? « *La démarche est très bien perçue.* », se réjouit Paul Essartial. Les jeunes, notamment, sont très motivés : « *C'est une génération plus sensible aux questions d'environnement.* » Évidemment, quelques uns manifestent des réserves : le label ne risque-t-il pas d'entraîner des dépenses supplémentaires pour les éleveurs ? « *Pas nécessairement* », nuance Hubert Honoré. « *Plutôt des efforts supplémentaires, et aussi la nécessité de penser à plus long terme. Chez moi, au haras d'Omméel, nous avons par exemple planté de nombreuses haies pour contribuer à maintenir ou restaurer une certaine biodiversité. Ces haies jouent aussi le rôle de coupe-vent et donc d'abri naturel pour les chevaux. Ce qui est bénéfique pour la nature peut être tout aussi bénéfique pour le cheval... Au*

final, nous sommes gagnants ! »

Bien-être

Certes, pour le moment, le label peut être perçu par une partie des professionnels comme une nouvelle contrainte, mais il ne s'agit pas d'une contrainte aveugle et bureaucratique : « *Il faut que chacun comprenne qu'à terme ce sera un bienfait pour tous. L'esprit d'EquuRES, c'est d'accompagner et d'encourager ce qui fait le cœur de notre métier : l'observation du cheval. Le bien-être animal ne se résume pas à la distribution de médicaments. Cela se construit aussi, tous les jours, par un environnement de qualité.* »

→ ENTRETIEN AVEC ...



Hubert HONORÉ

Vice-président du Syndicat des éleveurs de chevaux de sang



3. Une ambition, trois niveaux

Le label EquuRES repose sur une grille d'évaluation à trois échelons (**ENGAGEMENT**, **PROGRESSION**, et **EXCELLENCE**) qui invite chacun à améliorer, à son rythme, ses performances environnementales.

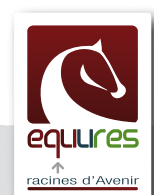
Un référentiel rigoureux, des critères objectifs

Apparu pour la première fois en 1987 dans un rapport de Mme Brundtland, premier ministre de Norvège, le terme de « développement durable » se définit comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire à leurs propres besoins.* » Il repose sur trois « piliers » : protection de l'environnement, développement économique et progrès social. Tous les secteurs sont concernés : industrie, transport, services, agriculture... Aujourd'hui, la filière équine répond à son tour aux demandes croissantes de la société en matière de développement durable mettant en place le programme d'actions « EquuRES ».

Agir en faveur du développement durable suppose, on l'a vu, le respect des trois « piliers ». Dans un premier temps, EquuRES s'affirme avant tout comme un label environnemental, sans négliger pour autant les deux autres piliers, par la prise en compte des parties prenantes (clients, usagers, salariés, voisins...) et par le souci de

l'efficacité économique des entités de la filière. D'ailleurs, l'un n'exclut pas l'autre : ainsi, une amélioration de la gestion de l'énergie (chauffage et électricité) diminue l'impact écologique et les coûts, tout en améliorant le confort. Autre exemple : s'approvisionner au plus près, permet en général de mieux connaître l'origine et le contenu des aliments et de la litière, tout en réduisant l'impact négatif du transport sur la pollution atmosphérique.

Préparé depuis plusieurs années et lancé début 2014, le label EquuRES est la première marque de qualité environnementale spécifiquement adaptée à la filière équine. Il constitue un outil d'accompagnement des professionnels pour répondre à la réglementation actuelle, mais aussi pour anticiper les exigences réglementaires futures. La mise en place progressive d'EquuRES permettra en outre de disposer de références pertinentes, destinées à situer objectivement l'impact environnemental de la filière, notamment par rapport aux autres secteurs agricoles.



Pour obtenir le label EquuRES, les candidats prennent neuf engagements :

1. Préserver les ressources naturelles (eau, air, sol, etc.)
2. Privilégier un approvisionnement local pour l'alimentation et la litière,
3. Assurer un bien-être animal et des soins vétérinaires adaptés,
4. Limiter les impacts des déplacements, transports et utilisations des engins agricoles liés à l'activité,
5. Maîtriser les consommations énergétiques (chauffage, éclairage, équipements) pour utiliser l'énergie de façon rationnelle et réduire les émissions de gaz à effet de serre,
6. Entretenir de manière patrimoniale les espaces extérieurs et le paysage et préserver la biodiversité,
7. Réduire, gérer et valoriser le fumier et les déchets,
8. Entretenir les bâtiments et les équipements,
9. Sensibiliser les collaborateurs.

Une ambition, trois niveaux

A ces neuf engagements, il convient d'en ajouter un dixième, non écrit puisqu'il va de soi : le strict respect de la réglementation en vigueur, que ce soit au niveau sanitaire, administratif, fiscal...

Ce « contrat » d'engagement préalable, que tout candidat doit signer, est la première étape vers la labellisation. Dans un deuxième temps, des évaluateurs qualifiés, mandatés par le Conseil des Chevaux, évaluent sur site le candidat en suivant un référentiel rigoureux, décliné en neuf grands thèmes :

Alimentation et litière, Bien-être animal et soins vétérinaires, Déplacements, transports et engins agricoles, Eau, Énergie, Espaces extérieurs et paysage, Fumier et déchets, Gestion des bâtiments, Gestion des équipes et communication. Chacun de ces thèmes est donc un engagement générique que doit respecter le candidat, chaque thème étant précisé au travers de critères objectifs et mesurables. Ainsi, dans le thème *Alimentation et litière*, la provenance du foin est l'un des 15 critères à évaluer.

Thème	Code du thème	Nombre de critères
Alimentation & litière	AL	15
Bien-être animal & soins vétérinaires	BS	14
Déplacements, transports & engins agricoles	DT	11
Eau	EA	11
Energie (chauffage, éclairage, équipement)	EN	7
Espaces extérieurs & paysage	EP	19
Fumier & déchets	FD	12
Gestion des bâtiments	GB	11
Gestion des équipes et communication	GE	5

Chaque critère est évalué selon quatre niveaux :

<p>Non labellisable (si un seul critère est évalué à ce niveau, le candidat ne peut être labellisé.)</p>	<p>Niveau 1</p>	<p>Niveau 2</p>	<p>Niveau 3 (meilleur niveau de critère)</p>
---	------------------------	------------------------	---

Le label EquuRES repose sur une grille d'évaluation à trois échelons (**ENGAGEMENT**, **PROGRESSION**, et **EXCELLENCE**) qui invite chacun à améliorer, à son rythme, ses performances environnementales :

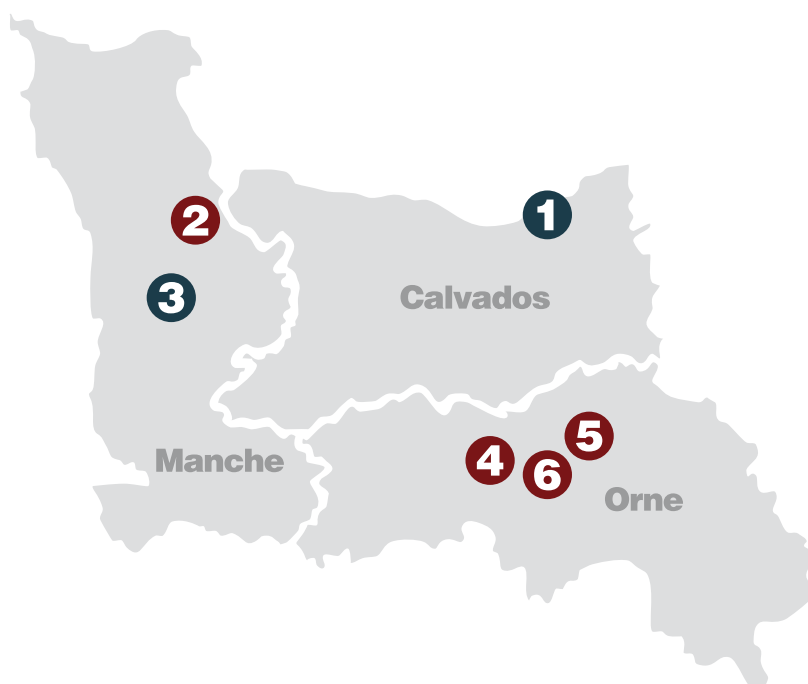


Ces trois échelons sont symbolisés par les trois couleurs du logo, dont l'utilisation est gérée par le Conseil des Chevaux.

Le cycle de labellisation comprend une évaluation initiale (recevabilité et évaluation), puis une évaluation de suivi à échéance de 12 mois puis de 24 mois. Le renouvellement de la labellisation a lieu à 33 mois. La liste des entités labellisées avec leur échelon de labellisation (**ENGAGEMENT**, **PROGRESSION**, et **EXCELLENCE**) est disponible pour toute personne et notamment sur le site Internet EquuRES.

4. Ils ouvrent la voie...

Centres équestres, élevages, centres de formation, écoles d'équitation, écuries de compétition, trot, galop, loisir : les premières labellisations EquuRES témoignent de la diversité des structures engagées dans cette démarche environnementale innovante. Rencontre avec les six premières entreprises labellisées...



Échelon
«**ENGAGEMENT**»



Échelon
«**PROGRESSION**»



Échelon
«**EXCELLENCE**»

- | | | |
|---|---|-------|
| <p>1 Pôle International du Cheval de Deauville
Centre équestre Calvados</p> |  | p. 10 |
| <p>2 École des courses hippiques de Graignes
Centre de formation Manche</p> |  | p. 12 |
| <p>3 Écurie des Corvées
Centre d'élevage et d'entraînement Manche</p> |  | p. 13 |
| <p>4 Haras d'Écouché
Centre d'élevage Orne</p> |  | p. 14 |
| <p>5 Élevage de Cabue
Centre d'élevage de poneys Orne</p> |  | p. 15 |
| <p>6 Cravache d'Argentan
Centre équestre et école d'équitation Orne</p> |  | p. 17 |

Pôle International du Cheval de Deauville



CENTRE ÉQUESTRE | CALVADOS

“ L'idée, c'est de tirer tout le monde vers le haut ”

Inauguré en 2010, le Pôle International du Cheval de Deauville est un vaste complexe édifié sur un site de huit hectares autour d'un grand manège couvert de 30 mètres sur 70. Pour son directeur, Antoine Sinniger, la labellisation du Pôle s'imposait comme une évidence : « Une grande structure comme la nôtre, avec en moyenne une centaine de chevaux en pension, se devait de montrer l'exemple ! » Et si le Pôle a été labellisé d'entrée à l'échelon **PROGRESSION** du label EquiRES, ce n'est pas vraiment une surprise : « C'est un outil récent, qui a été conçu avec un grand souci de fonctionnalité et de modernité, y compris du point de vue environnemental, ce qui a grandement facilité les choses pour nous. »

Il faut dire que la ville de Deauville, propriétaire du complexe, avait établi un cahier des charges exigeant, notamment, pour des questions de topographie, sur la question de la préservation de l'eau : « Nous avons donc un système très performant de récupération des jus, une fosse à fumier parfaitement étanche... Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) imposait la construction d'un bassin de récupération des eaux en cas de crue, qui sert aussi à récupérer les eaux de pluie, lesquelles sont ensuite utilisées pour l'arrosage de l'ensemble des surfaces de travail du site, très gourmandes en eau. » Si le proces-

sus de labellisation n'a pas posé de problèmes majeurs au Pôle, il a été toutefois l'occasion d'améliorer certaines pratiques : « Nous avons, par exemple, revu l'entretien des espaces verts pour limiter au maximum l'utilisation des produits de traitement. La labellisation oriente nos choix, c'est indéniable. » Et pour limiter la consommation d'électricité, des minuteries et des thermostats ont été installés partout où c'était utile.

Spécificité

Certains points doivent être traités en tenant compte d'une spécificité du Pôle, qui est de ne pas disposer de terres ni d'herbages : « Nous n'avons pas la possibilité de produire notre propre fourrage sur le site. Il faut donc veiller à trouver des fournisseurs au plus proche. Et nous ne pouvons pas non plus épandre le fumier... » Actuellement, le fumier enlevé est retraité pour être réutilisé dans des champignonnières. « Une bonne solution serait d'avoir à proximité une unité de méthanisation » comme celle qui fonctionne près de Gacé.

Toutes ces questions techniques ont leur importance, bien sûr, mais l'aspect humain n'est pas à négliger : « Le Pôle International du Cheval emploie une dizaine de personnes,

que nous avons sensibilisées à toutes ces questions de protection de l'environnement. »

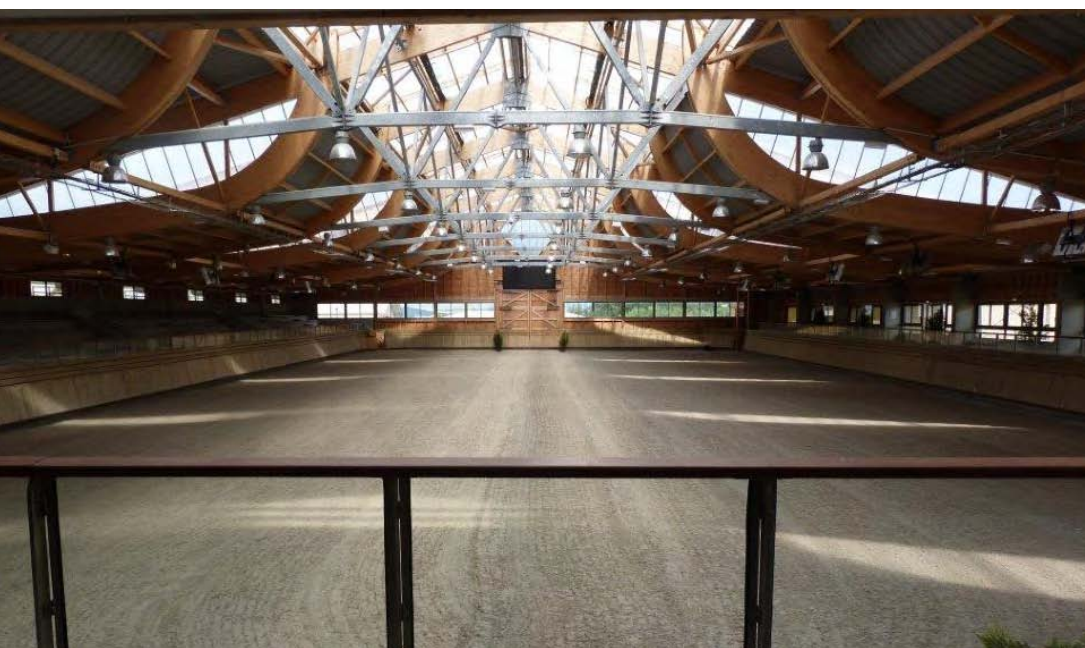
Et il y a aussi les propriétaires et les utilisateurs des chevaux en pension : *« Nous leur avons expliqué le sens de notre démarche. Ils ont très bien compris que l'idée, c'était de tirer tout le monde vers le haut. »*

Cette démarche, Bertrand Lebarbier l'a parfaitement intégrée. Cet ancien responsable de la section dressage de la Garde Républicaine a quitté le célèbre régiment de cavalerie pour installer son écurie de treize chevaux au Pôle. *« EquuRES, c'est très important : un cheval, c'est un athlète, il lui faut un équilibre physique, psychologique, alimentaire... »* Il lui faut aussi du confort au box : limiter autant que possible le bruit, et surtout la poussière, qui est très agressive pour son système respiratoire. *« Un des atouts du Pôle, c'est d'offrir des boxes spacieux. C'est très important pour le bien-être du cheval. »*



Pour Bertrand Lebarbier, le souci de l'environnement passe par des initiatives simples et de bons sens, comme l'installation d'une minuterie dans la sellerie, un local qui n'a pas besoin d'être éclairé en permanence, ou par des petits gestes qui dépendent de l'engagement de chacun, comme le ramassage des crottins pour préserver la propreté et la bonne qualité des sols. C'est aussi être plus économe dans les gestes quotidiens : ne pas abuser des douches pour les chevaux, limiter le solarium au strict minimum, ne pas gaspiller l'alimentation, c'est-à-dire bien adapter les rations aux

besoins réels de l'animal. C'est aussi s'interroger sur des questions plus techniques, comme la qualité des fourrages : *« On se rend compte que si la paille est de bonne qualité, premièrement on en met moins, et deuxièmement, elle est moins poussiéreuse, donc moins agressive pour le cheval. Idem pour le foin. Pour moi, la qualité des fourrages est très importante, d'où l'intérêt de disposer d'un hangar de stockage à la fois bien abrité et bien ventilé. »* Tout cela avec une priorité en tête : *« Le bien-être du cheval avant tout ! »*



École des courses hippiques de Graignes



CENTRE DE FORMATION | MANCHE

“ Montrer qu’on est bien dans notre époque ”

Située au cœur du pays des trotteurs, l'École des courses hippiques de Graignes, dans la Manche, accueille en formation les futurs lads-drivers, lads-jockeys et drivers-jockeys. Graignes a notamment formé les célèbres drivers Jean-Michel Bazire et Franck Nivard. Ici, les 190 élèves disposent d'un manège couvert de 900 m², de trois pistes d'entraînement, d'un accès permanent à la piste de l'hippodrome, classé en première catégorie, et d'une écurie d'application d'une trentaine de trotteurs.

Pour Pascal Launey, le chef d'établissement, la labellisation EquuRES s'inscrit parfaitement dans la logique de l'enseignement dispensé à Graignes : « *Nous sommes un centre de formation, et à ce titre, nous nous devons d'être exemplaires et d'inscrire cette problématique de responsabilité environnementale dans notre pédagogie. Nous considérons la démarche EquuRES comme un outil capable de fédérer autour d'un projet fort l'ensemble de l'établissement : enseignants, salariés et jeunes. C'est une démarche ouverte à tous ceux qui ont la volonté de faire mieux.* »

Irréprochable

L'établissement a été facilement labellisé au premier échelon : « *En tant qu'établissement de formation, nous sommes évidemment très rigoureux avec le respect de*

la réglementation, qui constitue le socle du label. » Par exemple, à Graignes, les médicaments vétérinaires sont stockés dans des armoires spéciales, ce qui est aussi une exigence d'EquuRES. « *Si vous êtes irréprochable du point de vue réglementaire, le reste vient vite.* » Il reste cependant des points à améliorer pour passer au niveau supérieur : « *Notre foin, par exemple, vient essentiellement de Vendée, car nous avons besoin d'un fourrage de qualité constante tout au long de l'année. Nous ne disposons pas de local de stockage suffisamment grand, notre fournisseur nous approvisionne donc au fur et à mesure.* » L'école, bien sûr, pourrait se fournir dans les alentours, mais cela supposerait de trouver d'autres solutions, par exemple construire un hangar. Le label, et la volonté de progresser qu'il implique, invitent donc à se projeter dans l'avenir, à anticiper les investissements... « *Tout cela demande un peu de temps, mais nous allons y arriver !* »

Outre la sensibilisation des jeunes aux problématiques environnementales, Pascal Launey attend du label qu'il donne au public une nouvelle perception de l'univers des courses hippiques : « *Dans notre région, le monde du cheval fait partie du paysage, mais il doit montrer qu'il est bien dans son époque, qu'il comprend et tient compte des nouvelles attentes de la société en matière d'environnement.* »

Écurie des Corvées



ÉLEVAGE - ENTRAÎNEMENT | MANCHE

“ Une démarche ambitieuse, mais ouverte à tous ”

Située dans la Manche, dans le petit village de Feugères, entre Saint-Lô et Périers, l'Écurie des Corvées se compose de deux structures, toutes les deux labellisées EquuRES. Pilotée par Gérard Raulline, la partie entraînement est consacrée aux trotteurs du domaine, mais aussi à des chevaux de propriétaires en pension, demi-pension et pré-entraînement. Ils ont à leur disposition un bâtiment très fonctionnel de 20 boxes, une piste de 800 mètres, un marcheur et une vingtaine de paddocks. Dirigée par Anne Raulline, la partie élevage accueille sur 60 hectares une trentaine de poulinières à l'année. Dans leurs grands boxes de 18 m², les juments sont équipés d'un émetteur permettant une surveillance 24h/24. De l'Écurie des Corvées, créée il y a maintenant 30 ans, sont issus de nombreux gagnants, comme « Bir des Corvées », « Riad des Corvées », « Thales des Corvées », « Monza des Corvées » ou « Jade des Corvées »...

Très engagée dans le monde hippique et proche du Conseil des Chevaux, Anne a participé aux commissions de travail préparatoires au label EquuRES et a même été sélectionnée comme « écurie pilote » pour la mise au point du référentiel. « *Mon principal souci a été que cette démarche soit accessible à tous, d'où l'idée d'un label à trois niveaux. Progressif, ce dispositif permet effectivement au plus grand nombre d'accéder sans difficultés insurmontables au premier niveau, tremplin vers des objectifs plus ambitieux.* »

Traçabilité

« *A ma grande surprise, les Corvées ont été classées directement à l'échelon **PROGRESSION**.* » À ce jour, c'est le seul centre hippique, avec le Pôle International du Cheval de Deauville, à avoir atteint d'emblée ce niveau : « *Cela confirme que tout le travail mené depuis 30 ans pour le bien-être de nos animaux et des employés a porté ses fruits. Nous faisons de l'EquuRES sans le savoir !* » Pour autant, gravir les échelons du label EquuRES s'annonce comme une tâche de longue haleine : « *Ce qui va surtout être difficile pour accéder à l'échelon **EXCELLENCE**, c'est le respect des critères sur la production des aliments.* » Il faut savoir qu'actuellement, cette alimentation produite de façon écoresponsable est rare et reste très onéreuse. « *Aujourd'hui, pour des raisons financières, ce n'est pas à notre portée.* » Mais avec la montée en puissance du label, on peut supposer que, l'offre s'élargissant, les prix seront bientôt moins élevés...



Haras d'Ecouché



CENTRE D'ÉLEVAGE | ORNE

“ Un regard extérieur appréciable et utile ”

Niché en plein cœur de l'Orne, à quelques kilomètres à l'ouest d'Argentan, le Haras d'Ecouché a été créé dans les années 1980 par les époux Gallot, professionnels bien connus du monde de l'élevage. Ce haras réputé, où sont nés de nombreux champions comme « *Royal Chance* », « *Athenia Royale* » ou « *Royal Ultimatenia* », est racheté en janvier 2011 par Marie Tourainne et Nicolas Menand, deux jeunes désireux de s'installer à leur compte, après avoir occupé pendant plusieurs années des postes à responsabilité dans l'univers du cheval.

Ici, pas de débouillage, pas d'entraînement : le Haras d'Ecouché, qui s'étend sur 40 hectares de pâturages, est entièrement dédié à l'élevage... Aidés de deux employés, Marie et Nicolas accueillent en permanence une quarantaine de chevaux, avec un pic entre mars et juin, au moment des poulinaiges. Le haras dispose pour cela de boxes spacieux et parfaitement équipés (vidéo-surveillance et revêtement en caoutchouc) et bénéficie de la proximité - deux minutes à peine - d'une clinique vétérinaire équine et de ses services de gynécologie et de néonatalogie. Quatre stabulations sont réservées au logement des poulains et des yearlings.

Performances

Marie, 29 ans, et Nicolas, 32 ans, sont des passionnés, dont la première préoccupation est le bien-être des chevaux. Sollicités pour la labellisation du haras, ils sont au début

« *un peu inquiets de manquer de temps pour monter le dossier* », mais tout se passe bien : « *Nous avons été bien accompagnés par le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie. Les évaluations sont là pour aider, par pour sanctionner* ». Que leur a apporté le label ? « *Un œil extérieur sur nos pratiques, ce qui est très appréciable. En tant que prestataire de service pour des clients extérieurs, notamment étrangers, le haras a besoin de ce regard extérieur.* » C'est pour Marie et Nicolas une satisfaction personnelle d'avoir obtenu le label et ils espèrent bien atteindre l'échelon 2 dans l'année à venir. Pour y parvenir, ils savent déjà, grâce à la grille d'évaluation, qu'il leur faudra améliorer leurs performances sur deux aspects : l'autonomie en fourrage et la gestion des huiles usagées.



Élevage de Cabue



ÉLEVAGE DE PONEYS | ORNE

« Ici, tout est recyclé ou réutilisé : pas de gaspillage ! »

Implanté non loin du haras du Pin, l'élevage de Cabue est une belle exploitation agricole de 173 hectares, un peu atypique dans le monde équestre. Alors que dans cet univers, la spécialisation est souvent la règle, l'exploitation de Véronique Poisson-Maignan et de son mari est composée de trois ateliers : production céréalière, production laitière et élevage de poneys Shetland. Avec environ 160 poneys (dont une vingtaine d'étalons et une soixantaine de mères), c'est d'ailleurs l'un des plus importants élevages français de Shetland. Autre particularité : l'élevage de Cabue n'est pas un centre équestre - on n'y dispense pas de cours d'équitation - mais un élevage qui commercialise ses poneys auprès des particuliers. Les animaux passent l'hiver en stabulation et sont remis à l'herbe au printemps sur la vingtaine d'hectares qui leur sont réservés. La paille et le foin sont produits sur l'exploitation, ce qui assure une quasi-autonomie, le complément de fourrage étant acheté dans les environs.

Encouragement

Créé il y a 25 ans, l'élevage de Cabue est conduit par Véronique Poisson-Maignan, une passionnée de poney depuis la plus tendre enfance. Pourquoi être entrés dans la démarche EquuRES ? « *Parce que le label récompense ceux qui font des efforts en matière de conduite d'élevage vers un système plus économe en énergie et en matière*

première. C'est un encouragement à faire mieux. » L'élevage a été labellisé à l'échelon **ENGAGEMENT**, mais « *il nous manque peu de choses pour atteindre le deuxième niveau. »*



Ce bon résultat s'explique, selon Véronique, par le fait que « *les agriculteurs ont une approche technico-économique de l'élevage* », alors que les professionnels du cheval ont souvent des méthodes de gestion encore très largement empiriques. Pour la gestion des trois ateliers (céréales, bovins et équidés), Véronique s'appuie sur une comptabilité analytique très fine. Ainsi, les transferts de fourrage de l'atelier céréales vers les deux ateliers d'élevage sont comptabilisés, tout comme, en retour, l'apport de fertilisants (fumier) de la partie élevage vers la partie culture. « *Tout est comptabilisé, raisonné, calculé, nous recyclons ou réutilisons tout ce qui peut l'être, il n'y a pas de gaspillage.* »

On retrouve cette approche « agricole » dans le mode d'élevage des poneys, qui sont élevés par lots (ils ne vivent pas dans des box, mais en troupeau, comme des bovins) alors que dans le monde du cheval, l'élevage est plus individualisé, plus aseptisé : « *L'élevage en lots facilite le travail de ma salariée et le mien, mais ça permet aussi plus d'interactions, donc de bien-être pour les animaux.* » Sans oublier les conséquences sanitaires : « *Plus*



vous séparez les animaux, plus vous désinfectez, plus vous détruisez le microbiome ambiant, et plus vous les fragilisez. Nos poneys ne sont pratiquement jamais malades. Bien sûr, un poney est plus rustique qu'un pur-sang, mais tout de même ! »

Education

Véronique Poisson-Maignan est persuadée que le label EquuRES « *est une très bonne chose.* »

Le développement futur du label passe selon elle par l'éducation, par l'essaimage des bonnes pratiques. Depuis plusieurs années, elle constate d'ailleurs une évolution positive dans le domaine des préoccupations environnementales. C'est dû à l'évolution des mentalités, mais aussi à la forte contrainte réglementaire à laquelle sont soumis les agriculteurs : « *Que ce soit en matière de contrôles sanitaires, de tenu de registres, de préservation de l'environnement, les agriculteurs ont une longueur d'avance... Cela fait des décennies que l'on baigne là-dedans.* »



La Cravache d'Argentan



CENTRE ÉQUESTRE – ÉCOLE D'ÉQUITATION | ORNE

“Aller vers plus d'intelligence vis-à-vis de la Nature”

Ouverte en 1981, la Cravache d'Argentan est depuis plus de 30 ans un lieu de rendez-vous pour les passionnés du cheval. Situé au domaine de Bellegarde, dans le petit village de Sévigny, à quelques kilomètres au nord d'Argentan, c'est à la fois un centre équestre et une école d'équitation qui accueille des enfants et des adultes, aussi bien pour le loisir (randonnées) que pour la compétition et la préparation aux concours de saut d'obstacles. Le responsable de la Cravache, Yves Legout, assure le dressage et le débouillage des chevaux et poneys. Le centre héberge environ 45 pensionnaires, moitié chevaux, moitié poneys.

La Cravache d'Argentan est située en pleine forêt, dans un cadre naturel préservé. Sensible à cet environnement d'une qualité exceptionnelle, Yves veille à le préserver et à limiter autant que faire se peut les impacts de son activité sur le milieu naturel. Il a par exemple un projet de création de mares qui lui serviraient à arroser sans gaspiller la ressource en eau (la Cravache d'Argentan ne dispose pas, pour le moment, de système d'arrosage). Le fumier est actuellement évacué vers une champignonnière, mais cette solution, pour écologique qu'elle soit, le rend tributaire d'un prestataire extérieur : « Si le cours du champignon baisse, je risque de perdre ce débouché et il me faudra trouver une autre solution... Autant y réfléchir dès maintenant. »

Investissements

Si Yves Legout a choisi de s'impliquer dans la démarche EquuRES, c'est par choix personnel, par conviction. Il y voit une manière d'« aller vers plus d'intelligence par rapport à la Nature », de s'ouvrir ». C'est aussi une occasion de chercher à s'améliorer, d'apprendre, de se former. « Le label est une bonne chose, mais il y a la question de la mobilisation des moyens financiers : certains critères demandent une simple adaptation des pratiques, mais d'autres ne peuvent être atteints qu'au prix d'investissements parfois importants. » Le centre ayant plus de 30 ans d'existence, un programme de rénovation et de mise aux normes est en cours. Yves entend mettre à profit ces travaux pour y intégrer des améliorations en lien avec le label.



CONSEIL DES CHEVAUX
DE BASSE-NORMANDIE

Lola Quitard

Chargée de projets

Tél. 02 31 27 78 33 - Port. 06 17 98 28 32 - lola.quitard@chevaux-normandie.com

Conseil des Chevaux de Basse-Normandie

6, Avenue du Marechal Montgomery – 14000 CAEN

Tél. 02 31 27 10 10 – Fax. 02 31 27 10 11 - contact@chevaux-normandie.com

www.chevaux-normandie.com



Un projet financé par :

l'ADEME Basse-Normandie, le Conseil régional de Basse-Normandie, le Fonds Eperon
et le Fonds Européen LEADER dans le cadre de la coopération entre :

Pays d'Auge Expansion, Pays Saint Lois et le Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs

Michèle
fréné
conseil

Relations médias
Relations publiques

Contact presse

Michèle FRÊNÉ - Mathieu BOYER | AGENCE MICHÈLE FRÊNÉ CONSEIL

5, Rue des Mazurettes – 14000 CAEN

Tél. 02 31 75 31 00 - Fax. 02 31 73 43 43 - mfc@michele-frene-conseil.fr

www.michele-frene-conseil.fr